



Naturalisation par décret

Par Lucie13

Bonjour,

J'ai effectuer une demande de naturalisation par décret depuis 2020 j'ai eu mon entretien seulement fin janvier 2023 ayant fait une demande de francisation de prénom j'ai reçu en juin une lettre de la sdanf indiquant que le choix du prénom n'était pas possible cependant ils m'ont fait plusieurs propositions en annexe que je devais choisir tout en m'indiquant qu'il me laisse un délai de 1 mois pour y répondre sinon mon décret aller être oublier comme mon identité actuelle pour ma part j'ai gardé mon prénom d'origine mais juste ajoute un prénom français. J'ai renvoyé le jour même par mail à la sdanf annexe avec le choix du prénom date et signé mais jusqu'à à ce jour 16 août je n'ai ni réponse de bonne réception de mail de la sdanf ni de publication au décret? mon numéro de série est 2023X 006XXXX qu'en pensez vous ? Je ne sais pas si c'est juste une question de patience si ils attendent que je leur renvoie la lettre et annexe également par voie postal ?